

■ **Daniel Divorne Architecture et réalisations foncières Sarl.** à Renens (VD) (FOSC du 14.05.2002, p. 15). Statuts modifiés le 30 juin 2004. Divorne Neala, qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé-gérant Divorne Daniel, dont la part est portée de CHF 19'000 à CHF 20'000.
Journal no 6945 du 06.07.2004
(02355066 / CH-550.1.029.623-0)